

DEENTAL x MansAnimation

DEENTAL x MansAnimation

Dans le cadre de l'action DEENTAL-ACP, lancée par le CNC avec la collaboration financière de l'Union européenne et le support de l'organisation des Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), est organisé le programme **DEENTAL x MansAnimation**, en partenariat avec la Maison des Mondes Africains (Mansa).

A l'occasion du Forum Création Africa 2025, 6 porteurs de projets d'animation en développement ressortissants de pays africains seront sélectionnés pour participer à ce programme qui se déroulera du **12 au 19 octobre 2025 à Lagos (Nigéria)**.

La **date limite de candidature** pour le programme est fixée au **6 juillet 2025 (23h59 UTC+2)**. La sélection des participants au programme sera effectuée par les équipes de la MansA et du programme DEENTAL-ACP / CNC dans le courant du mois de juillet 2025 et les résultats seront annoncés au plus tard le 25 juillet 2025.

DEENTAL-ACP – MansA – FORUM CREATION AFRICA

Lancé en juillet 2020, le **programme DEENTAL-ACP**, mis en œuvre par le **CNC** avec le soutien financier de **l'Union européenne** et le support de **l'organisation des Etats ACP** (Afrique, Caraïbes, Pacifique), vise à soutenir la structuration des secteurs audiovisuels de ces pays. Il a parmi ses objectifs de favoriser la professionnalisation des talents issus des pays ACP en organisant notamment des événements et des rencontres professionnelles permettant de renforcer leurs connaissances et expertises techniques, juridiques et artistiques et en leur offrant un accès privilégié aux réseaux internationaux.

La **Maison des Mondes Africains (Mansa)** est chargée de la direction artistique et éditoriale ainsi que du suivi de la production de la seconde édition du **Forum Création Africa** qui se tiendra à Lagos du 16 au 18 octobre 2025. Piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Forum Création Africa est un rassemblement majeur dédié aux industries culturelles et créatives (ICC), secteur en pleine croissance sur le continent africain. Mobilisant les écosystèmes culturels africains et français, il a pour objectif de favoriser la montée en puissance des filières économiques des ICC en les connectant à un public international.

La programmation du Forum Création Africa est structurée autour de huit filières des ICC en plein développement : la série télévisée, le **cinéma d'animation**, les univers immersifs et réalités étendues, le jeu vidéo, la bande dessinée, le design sonore, les effets spéciaux et la mode sous l'angle innovation et numérique. Pour chaque discipline, des porteurs de projet seront sélectionnés et invités à participer à une séquence de pitches qui aura lieu le vendredi 17 octobre.

APERCU DU PROGRAMME

Arrivée : 12 octobre

Départ : 19 octobre

- Les réalisateurs sélectionnés seront **accrédités** pour le **Forum Création Africa 2025** qui se tiendra à Lagos du 16 au 18 octobre 2025
- Ils assisteront à une sélection de **formations, d'évènements et de rencontres professionnelles** et **présenteront publiquement leur projet d'animation lors de la séquence des pitches** organisée dans le cadre du Forum le vendredi 17 octobre
- Ils bénéficieront d'un **accompagnement au développement** de leur projet et d'une préparation au pitch assurés par **deux mentors spécialistes de l'animation**, qui se feront à distance au cours du mois de septembre et en présentiel trois jours avant l'ouverture du Forum

Détails de la prise en charge :

- Les frais de transport international aller-retour entre le lieu de résidence du participant et la ville de Lagos (Nigéria)
- Les frais de visa
- Les frais de transfert sur place entre l'aéroport international Murtala-Muhammed de Lagos et l'hôtel des participants
- L'hébergement à Lagos
- La prise en charge des repas pour la période allant du 12 octobre au soir au 19 octobre midi (14 repas)
- L'accréditation au Forum Création Africa 2025
- La participation aux activités proposées par le programme

Tout autre frais engagé par les participants pendant la durée du programme (p.ex., soins médicaux) seront à leur seule charge. Il est vivement conseillé aux candidats de se renseigner en amont sur la couverture prévue par leur(s) contrat(s) d'assurance.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Pour être éligibles, les candidats doivent veiller à remplir **tous les critères** listés ci-dessous :

- Avoir la nationalité et résider dans un pays africain
- Avoir une expérience préalable dans l'industrie cinématographique ou audiovisuelle, pouvant être justifiée par :
 - L'écriture ou la réalisation d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle sortie en salles ou diffusée à la télévision ou sur une plateforme au cours des 3 dernières années
 - L'écriture ou la réalisation d'une œuvre audiovisuelle d'animation ayant fait l'objet de conventions de développement avec un éditeur de services de télévision ou avec un service de médias audiovisuels à la demande au cours des cinq dernières années
 - L'obtention d'un diplôme sanctionnant une formation portant spécifiquement et uniquement sur l'animation

Important : Merci de **joindre impérativement un justificatif** permettant d'attester **au moins une** des expériences mentionnées ci-dessus (p.ex., diplôme délivré par une université ; contrat de cession de droits d'auteur ; convention de développement ; contrat d'exploitation/diffusion ; lien permettant de

visionner les œuvres déjà réalisées). Toute expérience rapportée mais non étayée par un justificatif ne sera pas prise en compte.

- Porter un projet de long métrage ou de court métrage d'animation suffisamment avancé pour être pitché face à un panel de professionnels
 - o Dans le cas où un producteur serait déjà impliqué dans le projet, merci de l'indiquer dans le formulaire en ligne et de fournir le contrat correspondant ainsi que le CV du producteur

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- Le [formulaire de candidature en ligne](#)

Accompagné des pièces suivantes (à envoyer à l'adresse mail deental@cnc.fr. A l'exception de la vidéo pitch, **les pièces du dossier de candidature devront impérativement faire partie d'un même document PDF intitulé "Prénom" "Nom"**) :

1. **Copie de passeport**
2. **Une lettre de candidature** exposant le parcours du réalisateur, une courte présentation de son/ses projet(s) en cours (format, stade d'avancement, besoins), ainsi que ses motivations, objectifs et attentes pour sa participation au programme (**1 page max**)
3. **Le CV** du réalisateur
4. Le CV du producteur (le cas échéant)
5. Le(s) justificatif(s) attestant d'une expérience préalable du candidat dans l'industrie cinématographique ou audiovisuelle
6. Un **dossier artistique du projet d'animation (1 fichier PDF de 6 pages maximum)** comprenant :
 - o La note d'intention du réalisateur
 - o Bible initiale littéraire et graphique incluant notamment :
 - Présentation littéraire et éléments graphiques sur les personnages et décors
 - Synopsis faisant apparaître clairement la structure dramatique
 - Storyboard (si existant)
7. **Une vidéo** en français ou en anglais dans laquelle le ou la candidat(e) **pitch** son projet (durée maximale de la vidéo : **5 minutes**). Attention, les fichiers vidéos sont parfois trop lourds pour être envoyés en pièce-jointe d'un mail. Merci de nous les partager via un lien de téléchargement (WeSend ou Google Drive).

Les dossiers de candidature incomplets ou non conformes aux exigences indiquées ci-dessus ne seront pas pris en considération.

Date limite de dépôt des candidatures : **6 juillet 2025 (23h59 UTC+2)**

Contact : **Lucie Garnier**, responsable du programme DEENTAL-ACP (deental@cnc.fr)

Le programme DEENTAL x MansaAnimation est le fruit d'un partenariat entre la Maison des Mondes Africains (Mansa) et le programme DEENTAL-ACP, mis en œuvre par le CNC avec la collaboration financière de l'Union européenne et le support de l'organisation des Etats ACP.